

**RÉGIME DE RETRAITE DES CHARGÉS DE COURS  
(RCCUQ)**

**LE RÉGIME ET LA CRISE FINANCIÈRE**

---

**Communiqué à tous les participants du Régime**

Compte tenu de la crise financière qui continue à secouer les marchés boursiers et des incertitudes qui planent sur l'économie mondiale, plusieurs membres du RCCUQ s'inquiètent et se demandent si les actifs du Régime de retraite sont affectés par les fluctuations boursières. À cet égard, nous tenons par le présent communiqué à vous tenir informé de l'impact de cette crise sur les rendements du Régime et les suivis effectués à ce sujet.

En effet, les marchés financiers mondiaux sont sur le qui-vive en raison de la crise du crédit liée aux prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Cette situation continue à ébranler l'économie mondiale et à affaiblir les perspectives de croissance économique. Nous vous rappelons que ce sont les piètres performances du secteur de l'immobilier américain qui ont été les éléments déclencheurs de cette crise qui a éclaté à l'été 2007, ce qui a eu des répercussions négatives sur la rentabilité des marchés financiers. Les titres des institutions financières sont ceux qui ont subi le plus l'influence néfaste des incertitudes des marchés.

Ce contexte a ébranlé les rendements du portefeuille du Régime qui vient de connaître le pire trimestre depuis que Letko Brosseau est gestionnaire des actifs du Régime (Juin 2002). Jusqu'à la fin du mois d'août, la caisse du Régime avait réussi à limiter les pertes qui étaient relativement faibles (-1,7 % pour les huit premiers mois de l'année 2008). Toutefois, le mois de septembre s'est avéré néfaste pour le Régime (-9,0 %) en raison des rendements négatifs des actions canadiennes (-13,5 %) et des actions étrangères (-13,7 %). Les indices boursiers de référence ont connu également un net recul au cours de ce mois. L'indice S&P/TSX a perdu 14,4 % de sa valeur alors que l'indice MSCI-monde a connu une baisse de 12,1 % au cours de septembre 2008.

Le rendement du portefeuille du Régime au mois de septembre a eu un impact négatif à la fois sur le rendement du troisième trimestre, qui a été de -9,2 %, et sur la performance enregistrée depuis le début de l'année jusqu'à la fin du mois de septembre qui s'est établi à -10,6 %. Par ailleurs, pour le troisième trimestre 2008, les rendements de la caisse de retraite type colligés par la firme Normandin Beaudry, actuaires conseils, ont été de -9,0 %, et ceux du portefeuille indiciel de Mercer représentant le portefeuille indiciel canadien type ont été de -9,1 %. Ces indicateurs nous permettent de constater que la performance du portefeuille du Régime au cours de cette période a été comparable à celles des caisses canadiennes.

Quant à la performance des marchés boursiers mondiaux, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 8 octobre 2008, selon l'indice MSCI Monde, ils ont chuté de 33,7 % en monnaie locale. Pour la même période, le S&P 500 a perdu 31,2 %, le S&P TSX au Canada a reculé de 27,3 % et les actions européennes ont baissé de 34,0 %. Les marchés en émergence ont perdu encore plus, la dégringolade atteignant 40,0 %.

Il importe de signaler que le Régime n'a jamais investi dans le papier commercial adossé à des créances et que cette stratégie est contraire à la philosophie de placement du gestionnaire. Pour ce qui est des titres détenus dans le portefeuille du Régime, nous soulignons la qualité des principaux actifs du régime. Qualité confirmée par l'analyse des ratios et des indicateurs financiers présentés à chaque réunion du Comité de placement et du Comité de retraite. Nous insistons également sur l'expérience et les résultats historiques du gestionnaire de placement qui assure la gestion de tous les actifs du Régime. Ce dernier est un gestionnaire de valeur qui vise le long terme avec une approche basée sur l'analyse fondamentale, la diversification, une perspective internationale, une minutieuse sélection des titres et un faible taux de roulement.

Les membres du Comité de retraite suivent de près l'évolution de la situation sur les marchés financiers. Ils ont récemment rencontré le gestionnaire qui a été saisi de la préoccupation des membres à l'égard de cette crise. Ce dernier continue à être évalué selon les critères stipulés dans la politique de placement du Régime, notamment celui d'assumer le niveau de risque approprié et de faire des placements conformes aux objectifs à long terme.

Nous vous rappelons que dans ce cadre, les commentaires des spécialistes de placement sont à l'effet de conserver les titres à court terme, dans la mesure du possible, et de viser le long terme afin d'atténuer la volatilité des périodes d'incertitude. Dans ce contexte, l'orientation prise par le Régime s'inscrit dans le cadre des recommandations de la firme Morneau Sobeco, à savoir : «Gardez le cap – Ne laissez pas les événements actuels entraîner des modifications à votre énoncé des politiques et procédures en matière de placement et aux fonds offerts dans votre régime de capitalisation. Considérez plutôt ces événements dans le processus de révision normal de votre énoncé des politiques et procédures en matière de placement, mais continuez de mettre l'accent sur les objectifs à long terme.»<sup>1</sup>

Pour tout autre renseignement sur la situation du Régime, nous invitons à consulter le site Web du Régime à l'adresse suivante : <http://www.quebec.ca/rcc/> , vous pouvez communiquer avec nous et nous nous ferons un devoir de répondre à vos questions.

***Direction du Régime de retraite des chargés de cours  
de l'Université du Québec  
Octobre 2008***

---

<sup>1</sup> Morneau Sobeco, Gestion de votre régime de capitalisation pendant la crise actuelle, Vol. 5, num. 12, 8 octobre 2008.